



Forte progression des cadres, déclin des ouvriers non qualifiés moins prononcé qu'en province

Depuis trente ans, dans la région et en province, la structure de l'emploi selon la qualification se transforme. Les emplois qualifiés de cadres progressent dans toutes les fonctions de l'économie. Ils demeurent concentrés dans les villes-centres des très grands pôles urbains, malgré une croissance plus accentuée dans leurs banlieues et dans les couronnes. À l'inverse, les emplois d'ouvriers non qualifiés reculent, principalement dans l'industrie. Ce déclin est moins marqué qu'en province. Ces emplois sont concentrés hors des grandes aires urbaines. Leur diminution touche en premier lieu les communes multipolarisées et les villes-centres des très grands pôles urbains. Par ailleurs, les employés non qualifiés ne cessent de se développer dans les commerces et services de proximité pour répondre aux besoins de la population résidente. Leur croissance est plus soutenue dans les couronnes et les banlieues des très grands pôles urbains.

Valérie Deroin, Louisa Hamzaoui, Insee

En 2014, le système productif des Pays de la Loire repose sur 1 509 100 emplois. De 1982 à 2014, le nombre d'emplois de la région augmente plus fortement que celui de province : + 31 % contre + 20 %. Cette croissance globale du volume de l'emploi s'accompagne de profonds remaniements dans sa structure par qualification. La part des emplois qualifiés de cadres (*définitions*) augmente de façon continue alors que celle des emplois intermédiaires diminue (*figure 1*). Cependant, ces derniers constituent toujours la majorité des emplois. Parmi les emplois non qualifiés, un double processus s'opère : une progression des emplois d'employés non qualifiés et un déclin de ceux d'ouvriers non qualifiés. Les qualifications des emplois s'adaptent à l'évolution de l'économie et de la société française. Ces trente dernières années sont marquées par de nombreux événements ayant entraîné une mutation du système productif local comme national : émergence de nouvelles technologies, innovation, mondialisation, automatisation des chaînes de production, déclin de l'agriculture et tertiarisation de l'économie.

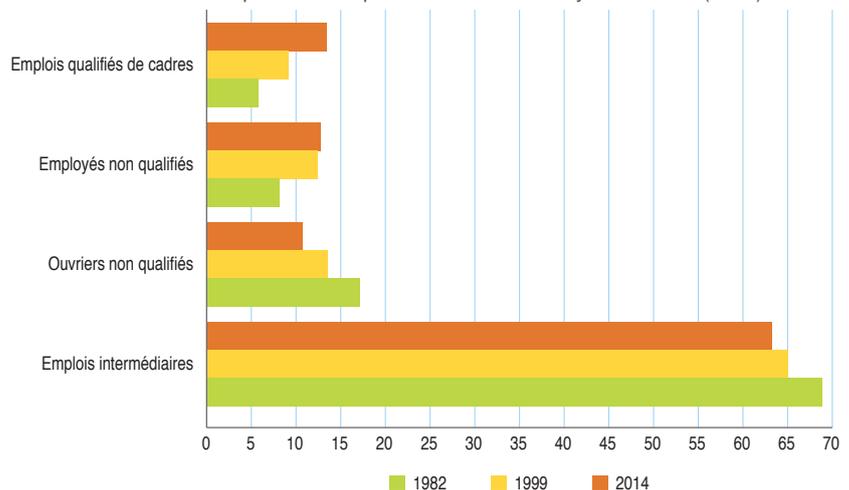
Un essor considérable des emplois qualifiés de cadres...

Depuis trente ans, les emplois qualifiés de cadres progressent davantage que les autres catégories d'emplois. Dans la

région, leur croissance est plus dynamique qu'en province : + 201 % contre + 150 %. Ainsi, en 2014, leur nombre s'élève à 201 800 dans les Pays de la Loire. Le progrès technique et les nouvelles méthodes de production contribuent à

1 Progression des cadres et des employés non qualifiés depuis trente ans

Part de la structure de l'emploi selon la qualification dans les Pays de la Loire (en %)



Source : Insee, Recensements de la population (RP) 1982, 1999 et 2014 (emploi au lieu de travail).

l'essor des emplois de cadres. Leur développement reflète la mutation du système productif vers l'économie de la connaissance, de l'information et de la production immatérielle. Ce phénomène est facilité par l'augmentation du niveau d'études de la population. En 2014, un tiers des actifs ligériens en emploi sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures, soit une part trois fois supérieure à celle de 1990.

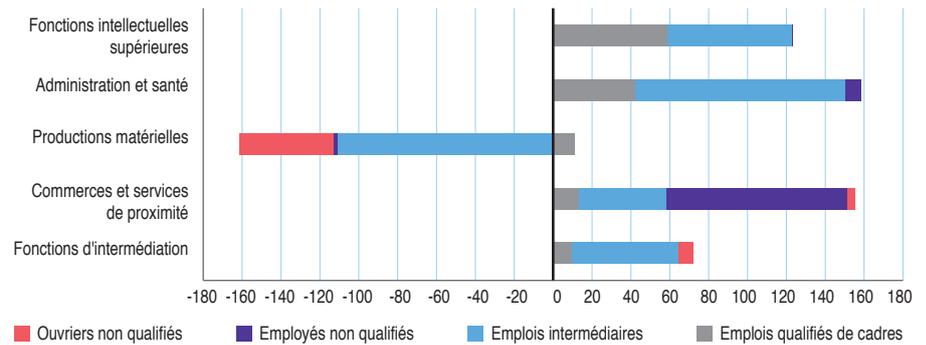
... dans toutes les fonctions de l'économie

Les emplois de cadres progressent dans toutes les fonctions de l'économie (*définitions*), y compris dans les productions matérielles où l'emploi total diminue (*figure 2*). Quelle que soit la fonction, leur croissance est plus soutenue qu'en province. Les fonctions intellectuelles supérieures et l'administration et santé regroupent les trois quarts des créations nettes d'emplois de cadres.

Dans les fonctions intellectuelles supérieures, comme en province, la plus forte création d'emplois qualifiés concerne les ingénieurs et cadres de l'informatique. Ce secteur clé de l'économie, en pleine expansion, nécessite un besoin toujours plus accru d'innovations et de nouvelles technologies. La hausse des emplois de cadres de gestion (recrutement et formation), des services administratifs et financiers est également très forte. Les entreprises développent ainsi une gestion rationnelle des ressources humaines et matérielles. Le nombre d'ingénieurs-conseils et de cadres de la banque progresse aussi particulièrement. Enfin, dans

2 Les emplois qualifiés de cadres progressent dans toutes les fonctions de l'économie

Variation de 1982 à 2014 des emplois par qualification et fonction dans les Pays de la Loire (en milliers)



Lecture : de 1982 à 2014, dans les Pays de la Loire, 123 milliers d'emplois sont créés dans les fonctions intellectuelles supérieures. Parmi eux, 59 milliers sont des emplois de cadres et 65 milliers sont des emplois intermédiaires. Dans les productions matérielles, 11 milliers d'emplois de cadres sont créés, mais 111 milliers d'emplois intermédiaires sont détruits, ainsi que 2 milliers d'emplois d'employés non qualifiés et 48 milliers d'emplois d'ouvriers non qualifiés.

Source : Insee, RP 1982 et 2014 (emploi au lieu de travail).

la construction et l'industrie, le nombre d'ingénieurs d'études ne cesse d'augmenter. Cette croissance est deux fois plus accentuée qu'en province dans les deux secteurs phares de la région : l'industrie de transformation (agro-alimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds) et l'industrie de la mécanique et du travail des métaux.

Dans l'administration et santé, les trois quarts des créations nettes d'emplois qualifiés sont attribuables à l'administration. Avec la généralisation du baccalauréat et des études supérieures, les effectifs des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur augmentent fortement. Par ailleurs, la décentralisation amorcée en France au début des années

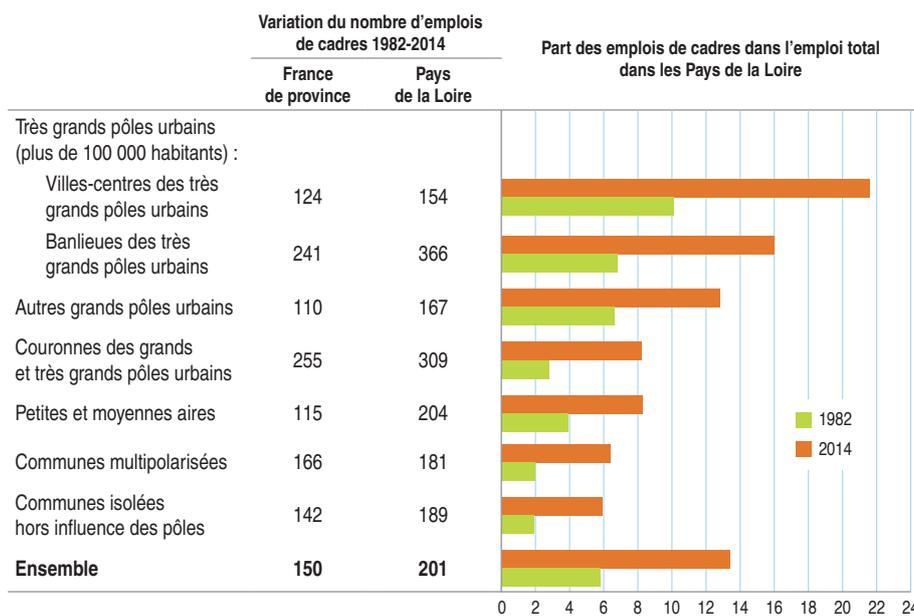
1980 induit une progression très marquée du nombre de cadres de l'État, des collectivités locales et des hôpitaux publics.

Dans les productions matérielles, les effectifs d'ingénieurs de fabrication dans la construction et l'industrie progressent fortement. Dans l'industrie de la mécanique et du travail des métaux, cette augmentation est deux fois plus soutenue qu'en province.

Dans les commerces et services de proximité, les professions culturelles sont toujours plus nombreuses : professeurs d'art, artistes et cadres de l'audiovisuel et des spectacles vivants. L'emploi des cadres des magasins de vente du commerce de détail se développe aussi fortement.

3 Les emplois qualifiés de cadres se développent davantage dans les banlieues et les couronnes

Part des emplois de cadres dans l'emploi total par catégorie de territoire en 1982 et 2014 et variation relative sur la période (en %)



Lecture : de 1982 à 2014, le nombre d'emplois de cadres augmente plus fortement dans les villes-centres des très grands pôles urbains des Pays de la Loire que dans celles de la France de province (respectivement + 154 % contre + 124 %). Dans ces villes-centres de la région, la part des emplois de cadres dans l'emploi total passe de 10 % en 1982 à 22 % en 2014.

Source : Insee, RP 1982 et 2014 (emploi au lieu de travail).

Les emplois qualifiés de cadres se développent davantage dans les territoires périurbains

La croissance des emplois de cadres, comme de l'emploi total, est plus marquée dans les banlieues des très grands pôles urbains et dans les couronnes des grands et très grands pôles urbains (*figure 3*). Dans ces territoires, les emplois de cadres progressent dans toutes les fonctions de l'économie et de façon plus soutenue qu'en province. Un plus fort dynamisme est observé dans les fonctions intellectuelles supérieures et les commerces et services de proximité, en lien avec le phénomène de périurbanisation.

Malgré une croissance plus accentuée dans l'espace périurbain, les emplois de cadres demeurent concentrés dans les villes-centres des très grands pôles urbains (Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire). En 2014, ces quatre villes rassemblent 40 % des emplois de cadres et 25 % de l'emploi total de la région. Ainsi, dans ces villes, un actif en emploi sur cinq est cadre, comme dans les autres grandes villes de province. Nantes se démarque avec une part

de cadres plus élevée : un emploi sur quatre. Ces emplois sont principalement orientés vers les fonctions intellectuelles supérieures : 45 % d'entre eux. Cette orientation plus marquée est liée à une plus forte implantation à Nantes d'établissements de recherche publique, de pôles de compétitivité, et d'entreprises dont l'activité est tournée vers l'innovation.

Les emplois d'ouvriers non qualifiés diminuent moins dans la région

De 1982 à 2014, le nombre d'emplois d'ouvriers non qualifiés diminue, mais de façon moins prononcée qu'en province : -19 % contre -35 %. En 2014, dans la région, 160 900 personnes exercent un emploi d'ouvrier non qualifié. Le recul de ces emplois est exclusivement porté par les productions matérielles. L'industrie est au premier plan de ce déclin, en raison de la délocalisation de certaines activités sous l'effet de la concurrence des pays à bas salaires et de l'automatisation accrue des chaînes de montage.

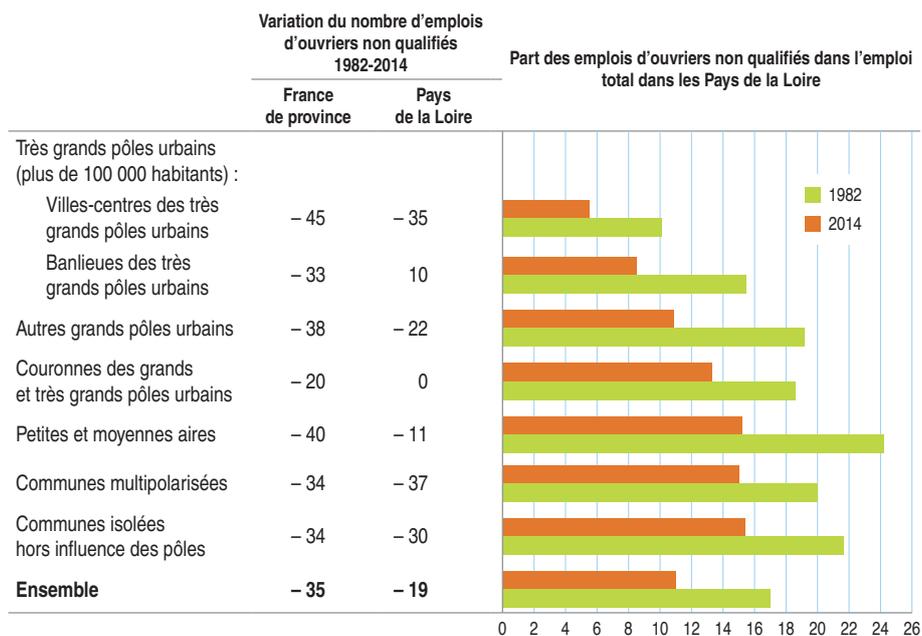
Les pertes d'emplois les plus conséquentes sont observées dans l'industrie du textile, de la confection, de la tannerie-mérisserie et du travail du cuir, et, dans l'industrie lourde du bois et de la fabrication des papiers et cartons (9 emplois sur 10 y sont détruits, comme en province). Dans l'industrie de l'électricité et de l'électronique, la diminution est aussi particulièrement marquée : 7 emplois sur 10, comme en province. Dans certains secteurs, l'emploi recule, mais plus faiblement qu'en province : construction, industrie de transformation (agroalimentaire, chimie, pharmacie, plâtrerie), et industrie du montage, du contrôle en mécanique et du travail des métaux. Dans d'autres secteurs tels que la métallurgie et l'artisanat, les emplois progressent dans la région alors qu'ils déclinent en province. Enfin, dans l'élevage, la croissance des emplois est deux fois plus soutenue dans la région qu'en province. En 2014, les Pays de la Loire sont la 2^e région française pour les activités d'élevage et de productions animales.

Des emplois d'ouvriers non qualifiés plus présents en dehors des grandes aires urbaines

En 2014, comme en province, les emplois d'ouvriers non qualifiés de la région, sont plus concentrés dans les petites et moyennes aires urbaines, les communes multipolarisées et les communes isolées hors influence des pôles (figure 4). Dans ces territoires, 80 % des emplois relèvent des productions matérielles. Leur implantation hors des grandes aires urbaines s'explique par le moindre coût de l'immobilier et du foncier, et le faible niveau de qualification de la main-d'œuvre recherchée. De plus, les fonctions de productions matérielles ne requièrent pas la proximité des

4 Concentration des emplois d'ouvriers non qualifiés hors des grandes aires urbaines

Part des emplois d'ouvriers non qualifiés dans l'emploi total par catégorie de territoire en 1982 et 2014 et variation relative sur la période (en %)



Lecture : de 1982 à 2014, le nombre d'emplois d'ouvriers non qualifiés diminue moins fortement dans les villes-centres des très grands pôles urbains des Pays de la Loire que dans celles de la France de province (respectivement -35 % contre -45 %). Dans ces villes-centres de la région, la part des emplois d'ouvriers non qualifiés dans l'emploi total passe de 10 % en 1982 à 6 % en 2014. Source : Insee, RP 1982 et 2014 (emploi au lieu de travail).

grandes aires urbaines si elles sont suffisamment desservies en moyens de transports. De 1982 à 2014, le déclin des emplois d'ouvriers non qualifiés affecte particulièrement les communes multipolarisées dans chacun des départements ligériens. Dans ces communes, de nombreux établissements ont cessé leur activité dans les industries de l'habillement et des fourrures, du travail du cuir et de la chaussure, et de la transformation des meubles.

Dans les villes-centres des très grands pôles urbains, la diminution du nombre d'ouvriers non qualifiés est aussi très prégnante, aussi bien dans la région qu'en province. Historiquement, ces villes constituaient les premiers lieux d'implantation des industries en raison de leur forte densité de population. Ainsi, à Nantes, depuis trente ans, de nombreux établissements ont fermé : *Les Chantiers Dubigeon*, spécialisés dans la construction de navires civils, *Worthington-Batignolles*, spécialisé dans la fabrication de pompes et de compresseurs, et la *biscuiterie Lefèvre-Utile (LU)*. De même, les établissements *ACT Manufacturing* et *Thomson* ont été clôturés à Angers, ainsi que l'usine *Philips* au Mans.

Contrairement à la province, les emplois d'ouvriers non qualifiés de la région résistent particulièrement dans les banlieues et les couronnes. Dans ces territoires, la croissance de ces emplois est particulièrement soutenue dans les fonctions d'intermédiation. La fonction logistique y est particulièrement développée : les nouveaux modes d'achat et de distribution

des marchandises nécessitent en effet de gérer des activités de stockage, d'entreposage et de manutention.

Les employés non qualifiés gagnent du terrain dans les commerces et services de proximité

Au cours des trente dernières années, la croissance des emplois d'employés non qualifiés est particulièrement dynamique : +107 % dans les Pays de la Loire, contre +98 % en province. Ainsi, en 2014, dans la région, ils rassemblent 192 400 actifs en emploi. Ces emplois relèvent majoritairement des commerces et services de proximité : 9 emplois sur 10. L'administration et santé en concentre 7 %. Deux phénomènes contribuent à l'expansion de ces emplois : la tertiarisation de l'économie et l'accroissement de l'activité des femmes. De plus, les politiques publiques encouragent le développement des services à la personne par la mise en place de certaines législations : crédits d'impôts, chèques emploi service, exonération de cotisations sociales sur les bas salaires.

Dans les commerces et services de proximité, dans la région et en province, les plus fortes créations nettes d'emplois sont imputables aux métiers d'assistantes maternelles et d'aides à domicile. Ces emplois permettent de répondre aux nouveaux besoins de la société, notamment de faire face à la demande croissante des mères en emploi et au vieillissement de la population. Le développement de ces métiers s'accompagne de conditions d'emploi précaires

puisqu'ils sont le plus souvent exercés à temps partiel et en contrat à durée déterminée. En 2013, dans la région, 99 % des assistantes maternelles et 96 % des aides à domicile sont des femmes.

Par ailleurs, l'essor de la grande distribution contribue à la progression du nombre d'employés de libre-service du commerce, de magasiniers et de caissiers. Cette croissance est plus soutenue dans la région qu'en province. L'allongement des distances domicile-travail participe au développement de la restauration rapide et par conséquent à la progression des emplois de serveurs et de commis de restaurant, au même rythme qu'en province.

Enfin, dans la région, le nombre d'agents du nettoyage augmente alors qu'il diminue en province. Dans l'administration et santé, suite à la loi de décentralisation, les effectifs

d'agents de service de la fonction publique (sauf écoles et hôpitaux) augmentent plus fortement qu'en province. Ce phénomène s'explique notamment par la forte présence des emplois techniques dans la fonction publique territoriale.

Des employés non qualifiés toujours plus nombreux dans les espaces périurbains

De 1982 à 2014, dans la région, les employés non qualifiés progressent sur tous les types de territoires. Toutefois, comme en province, leur croissance est plus soutenue dans les couronnes des grands et très grands pôles urbains et dans les banlieues des très grands pôles urbains. Cette croissance est presque exclusivement portée par les commerces et services de proximité.

L'accroissement de ces emplois en périphérie des villes est lié au plus fort dynamisme démographique de ces territoires (phénomène de périurbanisation). Ainsi, le développement de ces métiers dans les commerces et services de proximité permet de répondre aux besoins quotidiens croissants de la population résidente.

À l'inverse, et suite à l'installation de la population dans l'espace périurbain, la croissance de ces emplois est la plus faible dans les villes-centres : + 50 %, comme en province.

En 2014, les emplois d'employés non qualifiés sont les plus fortement concentrés dans les couronnes des grands et très grands pôles urbains où ils représentent 15 % de l'emploi total, soit 8 points de plus qu'en 1982. Les métiers d'assistantes maternelles y sont particulièrement présents, en lien avec la surreprésentation des ménages avec enfants dans ces territoires. ■

Sources et définitions

Les emplois sont répartis en trois niveaux de qualification à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) :

- les **emplois qualifiés** correspondent à la catégorie sociale des cadres et professions intellectuelles supérieures (CS 3) ;
- les **emplois non qualifiés** sont constitués des **ouvriers non qualifiés** (CS 67 à 69) et des **employés non qualifiés**, dont la définition provient des travaux d'Olivier Chardon (*Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans*, Insee Première n° 796, juillet 2001) ;
- les **emplois intermédiaires** rassemblent tous les autres emplois (agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise de 10 salariés, professions intermédiaires, employés qualifiés et ouvriers qualifiés).

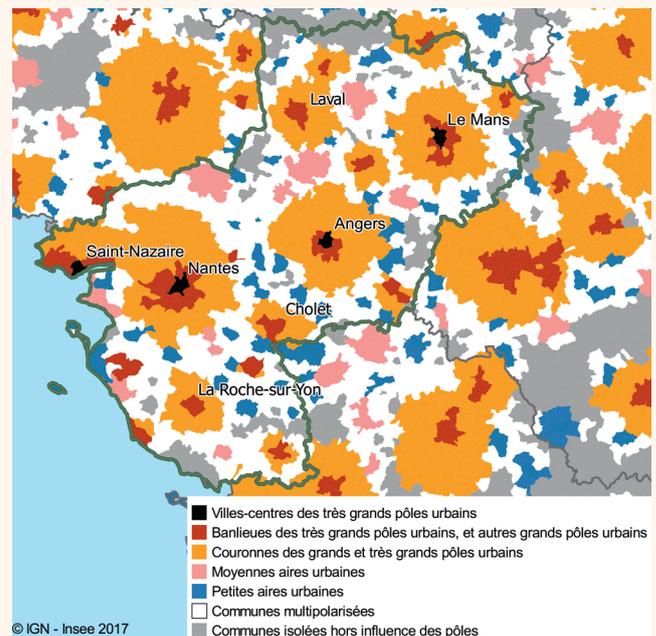
Les activités économiques sont réparties en cinq fonctions selon les travaux du géographe Laurent Carroué (*La France – Les mutations du système productif*) à partir des quinze fonctions de l'analyse fonctionnelle des emplois de l'Insee :

- les **fonctions intellectuelles supérieures** : conception-recherche, prestations intellectuelles et gestion ;
- les **fonctions d'intermédiation** : commerce inter-entreprises, transport et logistique ;
- les **fonctions de productions matérielles** : agriculture, sylviculture, pêche, construction et industrie ;
- les **commerces et services de proximité** : services de proximité, distribution, entretien-réparation et culture-loisirs ;
- l'**administration et santé** : administration publique, éducation et formation, santé et action sociale.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la

population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Les aires urbaines 2010 de l'étude



Source : Insee, Zonage en aires urbaines 2010.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Anne-Gaëlle Mocaer
Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Novembre 2017

Pour en savoir plus

- Bisault L., *Cadres et employés non qualifiés : les deux moteurs de l'emploi des territoires*, Insee Première n° 1674, novembre 2017.
- Reynard R., Viallet P. et Gass C., *Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires*, Insee Première n° 1538, février 2015.
- Floch J.-M. et Lainé F., *Les métiers et leurs territoires*, Insee Première n° 1478, décembre 2013.

